

Paradis, Suzanne

De: Secrétariat (usager)
Envoyé: jeudi 5 février 2004 15:39
À: 'linda brassard'
Objet: RE : Modulation de la facturation de l'électricité

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception de votre envoi par courriel daté du 27 janvier 2004 dans lequel vous lui faites part de vos préoccupations relatives à la demande d'Hydro-Québec de hausser ses tarifs d'électricité à compter du 1^{er} avril 2004.

Conformément au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie vos observations ont déposées au dossier afin que les régisseurs en prennent également connaissance.

En effet, la demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité a été soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la Régie de l'énergie. Cette demande d'Hydro-Québec ainsi que la preuve et les témoignages d'experts des 17 intervenants représentant les intérêts des consommateurs, d'entreprises du secteur de l'énergie et de groupes environnementaux ont d'ailleurs fait l'objet d'interrogatoires.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel nous ajoutons quotidiennement toute la preuve déposée tant par Hydro-Québec que par lesdits intervenants. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

En ce qui concerne la question d'ajuster le tarif domestique selon les capacités financières de certains ménages, proposition initialement déposée par Hydro-Québec pour approbation par la Régie, cette demande a été retirée par le Distributeur d'électricité le 4 février 2004 et ne fera donc pas l'objet d'examen par la Régie.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétariat
Régie de l'énergie

-----Message d'origine-----

De : linda brassard [mailto:lindabrassard@videotron.ca]
Envoyé : mardi 27 janvier 2004 20:25
À : Secrétariat (usager)
Objet : Modulation de la facturation de l'électricité

Bonjour !

Je m'appelle Linda Brassard et je suis une simple citoyenne du Saguenay.

Je prends la peine de vous envoyer ce courriel pour vous signifier mon désaccord à moduler la facturation de l'électricité en

05/02/2004

fonction de la consommation. Ce mode va créer des inéquités entre les régions (la température est moins clémente).

Ainsi, au Sag-Lac st-Jean l'hiver se termine 1 mois après Montréal, et commence 1 mois avant. On va la payer la facture !

Aussi les familles de 3 enfants et plus, C'est normal que la consommation d'électricité soit plus importante : Plus de lessive,

Plus de douche, plus de "popote" et après.....on veut favoriser la famille !

Ne vous laissez pas influencer par Hydro Québec. Je suis contre un autre pourcentage d'augmentation en avril 2004, mais

si cela s'impose, veillez à ce qu'elle soit égale pour tous. Je suis salariée moyenne et lorsqu'on discute de finances publiques

entre collègues de travail on est d'accord pour dire que nous en avons tous beaucoup sur le dos. On a pas d'allocation familiale,

pas de retour de TPS, pas de bas de laine pour cotiser à de gros RÉER en janvier et il y a bien d'autres exemples.

SVP. Ne contribuez pas à ajouter une forme d'inéquité au système. Non à Hydro-Québec !

Merci de m'avoir lu ! Linda Brassard.